



Sarmat' Brève n°21

7 décembre 2015

18 DECEMBRE : NOËL POUR TOUS

Pour tromper la morosité ambiante, les associations de Sermiers et la commune proposent de vous retrouver le **vendredi 18 décembre à partir de 18h30**.



C'est à cette heure en effet que le père Noël a choisi de rendre visite aux enfants du village, qui pour l'occasion proposeront **leurs chants de Noël**.

Ensuite, une « **soirée dansante** » nous permettra de partager un moment de convivialité et de nous retrouver en toute simplicité pour terminer cette triste année en musique et dans cet esprit de liberté, d'égalité et de fraternité qui fait de la France un exemple et que des fous tentent de faire taire. Danseurs d'hier et d'aujourd'hui ou simples spectateurs, vous êtes les bienvenus !

Apportez « **salé ou/et sucré** », venez partager et passer un moment sympa, des boissons seront mises en vente au profit des associations.

DES CAQUES ET DES BACS

Un grand merci à ceux qui ont offert **des caques et des bacs** afin de fleurir notre commune. Nous ne manquerons pas de les mettre en place pour le printemps prochain.

Merci également aux bénévoles qui sont venus préparer **les décorations des sapins** qui égalaient les rues du village. Merci aux enfants et aux parents qui ont participé à l'opération.



LES PLAQUES DE RUES RENOVEES



Encore un grand merci, cette fois, à l'attention de Monsieur Freulet qui a proposé et mis en œuvre la rénovation des plaques en bois des rues.

Une belle initiative dont on peut voir les effets dans la rue des Buées et la route de Montaneuf. Belle initiative à poursuivre...

CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE AGRICOLE



Le dimanche 22 novembre, à la mairie de Sermiers, s'est tenue une cérémonie de remise de la **médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole**, cette distinction a été remise à Fleur Montandon.

Cette dernière a tenu à ce que cette manifestation ait lieu dans le village de ses racines. En effet, Fleur Montandon est la fille de Michèle Lagrive et la petite-fille de Madame Yvonne Lagrive et de Monsieur Roland Lagrive.

En remerciement pour la contribution de la mairie, un don a été effectué « qui aidera à soutenir **toutes les actions sportives, culturelles et sociales qui contribuent à rendre Sermiers un village vivant et agréable à vivre** ». La commune remercie la brillante donatrice et saura faire bon usage de cette aide. Encore toutes nos félicitations pour cette distinction.

IDENTIFICATION DES PERDITIONS ENERGETIQUES DE VOTRE MAISON

La réalisation des photographies thermiques est gratuite pour les habitants du Parc, la seule condition est d'être présent lors de l'opération (durée 30 minutes).

Pour participer, il suffit d'appeler à la Maison du Parc au 03 26 59 44 44 ou d'envoyer un courriel à contact@parc-montagnedereims.fr (les données pour l'inscription sont : nom prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel).

Suite à l'inscription, le Parc recontactera les participants pour un rendez-vous (généralement les thermographies se font entre 7h00 et 9h30 et entre 17h00 et 19h30 en janvier, février, mars)



RELEVES DES COMPTEURS D'ELECTRICITE

Afin d'améliorer la collecte des relevés des compteurs d'électricité, les agents de l'entreprise **LS Services**, prestataire d'ERDF, seront présents dans notre commune les 14 et 15 décembre 2015.

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible pour permettre l'accès aux comptages.



EURODISNEY DIMANCHE 31 JANVIER



L'ASC Sermiers organise le dimanche 31 janvier une sortie au parc Eurodisney Paris.

Un bulletin d'inscription est joint à cette Brève n°21. Soyez vigilants et rapides !

En effet, il est impératif de remplir le bus pour diminuer les coûts : les habitants de Sermiers sont prioritaires, mais doivent s'inscrire et régler **avant le 20 décembre**. Après cette date, les réservations seront ouvertes à tous.

LES CONTAINERS DU CIMETIERE

Vous aurez désormais à votre disposition au cimetière deux types de containers pour les déchets du cimetière :

- les habituelles **poubelles vertes**, dans lesquelles vous déposerez **uniquement le végétal**,
- des **caisses grises**, dans lesquelles vous **déposerez les pots et les fleurs en plastique, les emballages**.

Ceci permettra la fabrication de compost qui sera utilisé pour le fleurissement de la commune.

Merci de votre collaboration...

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE ET INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES POUR L ANNEE 2016



Le secrétariat de Mairie sera fermé du mardi 22 décembre 2015 à 18h00 au lundi 03 janvier 2016 à 17h00.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2016 pouvant être enregistrées en mairie jusqu'au 31 décembre 2015, une permanence aura exceptionnellement lieu le jeudi 31 décembre de 10h00 et 12h00.

Les personnes concernées doivent se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.